

**LE JOUR, 1953**  
**7 JUILLET 1953**

### **L'ECONOMIE DU LIBAN SE SUBORDONNE A SA POLITIQUE**

Suivant que notre façon de nous gouverner sera bonne ou mauvaise, notre balance des paiements sera favorable ou moins favorable.

C'est pour nous une règle absolue.

Suivant que le résultat des élections libanaises sera bien ou mal interprété, les voyageurs et les capitaux viendront et demeureront dans notre pays ou y viendront moins.

Nos ressources matérielles, notre standard de vie, notre avenir économique sont commandés par notre politique générale. Au Liban, politique et économie sont inséparables.

Plus qu'en aucun autre pays, vaut chez nous la phrase célèbre du baron Louis : « Faites-moi de bonne politique et je vous ferai de bonnes finances ».

En cela, nous ressemblons à la Principauté de Monaco. La Principauté s'enrichit dans la mesure où on s'y trouve bien. Annoncez des désordres à Monaco et tout s'écroule. Enlevez à la Principauté son indépendance et les immeubles y perdent du coup la moitié de leur valeur.

Le Liban est un pays où un gouvernement pondéré a plus d'importance que la découverte du pétrole. Dans la mesure même où nos ressources viennent de l'étranger, nous devons nous dire qu'un gouvernement sérieux est l'essentiel de notre capital. Or, les trois quarts des ressources du Liban viennent directement ou indirectement de l'étranger. Les apprentis-sorciers en économie politique oublient un peu trop cela.

Sans tous les profits que les Libanais retirent de l'étranger, comment le Liban pourrait-il faire vivre raisonnablement plus d'un million d'hommes ? L'exemple d'Israël est décisif : tout ce qu'Israël tire de son sol et de ses machines laisse son économie pantelante : l'oxygène qu'il respire, c'est des quatre points cardinaux qu'il vient. C'est le cas de tous les petits pays que des raisons politiques ont surpeuplés.

L'importance extrême de la politique financière intérieure est illustrée par le 23<sup>ème</sup> Rapport annuel de la Banque des Règlements Internationaux paru à Bâle. Le document est daté du 8 juin 1953. Il porte encore en soi la chaleur de la vie. On y peut lire ceci :

« Dans la plupart des pays, sauf exception, on a, des années durant, oublié ou ignoré le lien existant entre la politique financière intérieure et la balance des paiements, et c'est maintenant seulement que tout le monde le reconnaît ».

C'est l'évidence même.

Le pouvoir d'achat à l'extérieur procède d'une politique intérieure raisonnable. C'est la leçon du discours.

Au moment où nous écrivons, c'est-à-dire à dix ou quinze jours des élections, une recommandation ultime nous paraît pressante : la loi électorale qui nous régit est une loi absurde, une loi de discorde. Pour que le Liban n'en souffre pas trop, il faut que le Gouvernement agisse, en tout, en ce moment, avec une exceptionnelle sagesse. Il faut qu'il n'ajoute pas, par ses actes, aux colères naturelles que la loi suscite.

C'est le temps d'apaiser les inquiétudes et de régler dans l'équité les conflits aigus en suspens.  
Ce n'est pas le temps de défier le sort et de tenter Dieu.